



Compte-rendu de la COMMISSION

« DECHETS MENAGERS »

09 novembre 2023

Elus de la Commission				Présents
M.	SPET	Arnaud	KOENIGSMACKER	
M.	DIOU	Bernard	BETTELAINVILLE	X
Mme	ANTOINE	Corinne	STUCKANGE	
M.	BALLAND	Eric	GUENANGE	X
M.	BAUMGARTH	Ludovic	VECKRING	
M.	BELKACEM	Smail	GUENANGE	
Mme	BRENYK	Sandrine	METZERVISSE	
M.	CITTON	Christophe	KOENIGSMACKER	
Mme	CORNETTE	Isabelle	VOLSTROFF	X
M.	CORPLET	Franck	KEDANGE SUR CANNER	
Mme	ERNST	Sophie	BOUSSE	
M.	FRASCHINI	Patrick	GUENANGE	X
Mme	GENNEVOIS	Marie-Inès	STUCKANGE	
M.	GENNEVOIS	Hervé	STUCKANGE	X
M.	GHIBAUDO	Michel	BERTRANGE	X
M.	HEINE	Bernard	METZERVISSE	
M.	HEINE	Pierre	METZERVISSE	
M.	IACUZZO	Dominique	KLANG	X
M.	KOWALCZYK	Pierre	BOUSSE	
Mme	KOWALCZYK	Maryline	GUENANGE	X
Mme	LECLERC	Sandrine	VOLSTROFF	
Mme	LUZERNE	Marie-Rose	MALLING	X
Mme	NADE	Céline	DISTROFF	
M.	PIERRAT	André	KLANG	X
M.	PITTET	Jordane	STUCKANGE	
M.	RIVET	Gérald	ABONCOURT	X
M.	ROGER	Dominique	GUENANGE	
M.	ROUSSEY	Alain	BERTRANGE	
Mme	SCHREINER	Marie-Claire	STUCKANGE	
M.	WARTER	Bernard	BOUSSE	
Mme	WOJCIECHOWSKI	Véronique	VECKRING	
Mme	ZIEGLER	Marielle	BERTRANGE	X

Présents : 19

Les représentants suivants des services de l'Arc Mosellan participent à cette réunion :

- Laurent MORILLON, Responsable du pôle technique
- Anaïs FOUSSE, Responsable Chargée de mission Tarification Incitative
- Bruno BARATTO, Responsables des déchèteries
- Céline THERES, Gestionnaire administratif et comptable

INTRODUCTION

Le Vice-Président liste les 4 points à l'ordre du jour.

1. Tarification incitative

Le Vice-Président rappelle que le projet de tarification incitative s'inscrit sur plusieurs années et rentre en 2023 dans sa phase active. Il rappelle également que le nombre de levées de bacs réalisé en 2023 permettra de travailler sur la part variable 2024 et que le coût d'une levée est fixé en fonction du type de bac et de l'analyse du nombre de levées.

M. Diou et Mme Fousse présentent cette partie du diaporama.

- Présentation de l'évolution des tonnages des ordures ménagères (OM) et de la collecte sélective (CS)

Mme Fousse présente les tonnages mensuels (janvier à septembre) pour les années 2021, 2022 et 2023. Une diminution des tonnages des OM de 28% a été constatée depuis janvier 2023. M. Diou ajoute que c'est une baisse significative.

Mme Fousse présente également l'évolution des tonnages issus de la CS. Une augmentation de 21% (erreur sur le ppt) des tonnages a été constatée entre 2022 et 2023 (janvier à septembre).

Le ratio par habitant est passé de 31kg en 2022 à 38kg suite au passage à la TEOMi.

Les erreurs de tri sont en légère augmentation sur les 3 premiers trimestres 2023 ; Précision : le refus de tri peut évoluer positivement ou non selon les données à venir du trimestre 4.

M. Diou ajoute que le taux de refus de tri reste raisonnable à ce stade.

Question : Est-ce que les tonnages issus du refus de tri sont intégrés dans les tonnages OM (puisque le refus de tri est enfoui) ?

→ Ces données sont déjà intégrées aux tonnages issus de la collecte sélective.

Pour information, ces tonnages ne sont pas enfouis à l'ISDND de Aboncourt.

- Mise à jour de la Redevance spéciale

Mme Theres remercie les communes pour avoir coopéré avec le SPGD afin de mettre à jour tous les contrats de redevance spéciale. Elle précise que la facturation aura lieu courant novembre et précise que les tarifs restent inchangés depuis 2018.

- Quartier République à Guénange

Mme Fousse rappelle que les 17 conteneurs enterrés OM situés au quartier République à Guénange ne sont pas encore équipés en contrôle d'accès et accessibles à des usagers extérieurs

Nous étudions les possibilités d'équipement de ces conteneurs enterrés en contrôle d'accès afin de restreindre l'accès uniquement aux habitants du quartier République en paramétrant les badges de contrôle d'accès en déchèterie pour accéder aux conteneurs OM du quartier République.

Question : Est-ce que tout le monde pourra accéder à ces conteneurs avec le badge de contrôle d'accès aux déchèteries ?

→ Non, nous avons la possibilité de paramétrer les badges afin de limiter l'accès des conteneurs enterrés aux habitants du quartier République

Question : Comment les soucis techniques seront-ils gérés ? Si les habitants ne peuvent pas ouvrir les conteneurs, ne vont-ils pas déposer les déchets à côté ?

→ Nous allons étudier cette demande avec le prestataire du logiciel.

Précision : Une sensibilisation accrue et de la communication est prévue pour le quartier République

M. Diou indique qu'à ce jour, tout le monde peut accéder à ces conteneurs et déposer ses déchets. Dès la mise en place de la limitation d'accès, les personnes extérieures au quartier ne pourront plus déposer leurs déchets et n'auront plus intérêt à se rendre spécifiquement dans ce quartier.

Question : Est-il possible d'obtenir l'information du nombre d'accès par foyers ?

→ Précision : le contrôle d'accès avec comptage des ouvertures semble difficile d'utilisation à l'usage.

2. Les modalités de collecte

Le Vice-Président introduit cette partie.

Mme Fousse indique l'augmentation des tonnages recyclés collectés depuis janvier 2023 (+27%).

Cette augmentation induit une augmentation de la dotation des communes en sacs transparents et la dotation par ménage a été modifiée et entrera en vigueur dès 2024.

Une nouvelle règle de distribution de la dotation de chaque commune a été proposée. 10 des communes avec le nombre de cartons le plus importants sont en capacité et ont accepté de se faire livrer leur dotation annuelle dans leur commune et en une fois dès début 2024.

Le retrait de la dotation annuelle des 16 communes restantes sera proposé dès début janvier 2024 dans les locaux du service prévention et gestion des déchets.

Mme Fousse précise que les habitats collectifs et les professionnels disposant de bacs de tri (couvercle jaune) doivent déposer leurs emballages recyclables en vrac (et non dans un sac)

Question : Les communes peuvent-elles récupérer leur stock dans les locaux du SPGD ?

→ Oui, les communes peuvent contacter le SPGD pour convenir d'une date de retrait

- Nouvelle dotation et livraison des sacs de tri

M. DIOU explique le nouveau principe de dotation, livraison aux communes ayant une dotation de plus de 100 cartons par an et retrait dans les locaux de la CCAM de la dotation annuelle des communes avec moins de 100 cartons à l'année dès janvier 2024.

- Calendrier de collecte des jours fériés 2024

Mme Fousse rappelle le principe de report et avancées de collecte jusqu'à présent. Elle précise que les équipages de collecte constatent peu de tonnages à collecter lors des collectes avancées.

Proposition 2024 :

Collecte en J+1 : Le jour de collecte est décalé d'un jour à compter du jour férié jusqu'au samedi suivant le jour férié.

Remarques :

- Crainte que cette proposition pose des problèmes et proposition de reporter la collecte du jour férié au samedi suivant.
- Avec la proposition de collecter le samedi suivant le jour férié, certaines communes ne seraient pas collectées pendant 2 semaines.
- Souhait de communication aux habitants pour expliquer cette nouveauté

3. Composteurs

M. Diou introduit cette partie en indiquant que le compostage doit être étendu au maximum de foyers du territoire et précise qu'au 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets à la source devient obligatoire et que la solution proposée par la CCAM est le compostage individuel ou collectif.

Mme Fousse présente le bilan positif des deux premières journées portes-ouvertes pour la vente de composteurs et précise qu'en dehors de ces journées, la CCAM propose des composteurs à la vente sur RDV.

M. Diou ajoute que nous avons ajouté des banderoles de communication devant les locaux du SPGD à Hombourg-Budange et souhaite que la troisième journée portes-ouvertes de vente de composteurs soit aussi positive que les deux premières.

4. Déchèteries

M. Diou introduit cette partie et précise que les pneus pourront être acceptés à la déchèterie de Aboncourt.

M. Baratto rappelle les travaux d'aménagement du contrôle d'accès réalisés en juillet et août 2023.

Question : Est-ce que le sens de circulation a été ré inversé à Kœnigsmacker ? Précision : à la déchèterie de Aboncourt, tout n'est pas contrôlé et des déchets sont déposés en mélange dans le tout-venant.

→ M. Diou précise qu'à Aboncourt, c'est notre délégataire qui contrôle les apports.

M. Baratto explique qu'il y a peut-être eu un souci ce jour précisément ; les tonnages sont linéaires entre les 3 déchèteries.

- Organisation et dotation de badges d'accès en déchèterie

Envoi dès le 05 décembre des badges attribués à chaque foyer et dans le même courrier chaque foyer aura ses codes d'accès au portail web usager pour consulter le nombre de levées de leurs bacs OM.

Question : N'aurait-il pas été possible de doter les badges en même temps que les sacs de tri en début d'année ?

→ Toutes les communes ne distribuent pas leurs sacs de tri en début d'année, cela aurait été compliqué

Question : Est-ce que les cartes seront nominatives ?

→ Les badges seront attribués au nom de la personne ayant répondu à l'enquête et en fonction des données à ce jour sur notre base de données

Question : Y aura-t-il une limite d'accès ?

→ M. Diou précise que 80% des usagers ne se rendent en déchèterie que toutes les 3 semaines.

Question : Les cartons ne sont plus collectés lors de la collecte des recyclables. Serait-il possible de mettre en place une collecte des cartons dans les communes ? (En point d'apport volontaire)

→ M. Diou indique que cette possibilité pourra être étudiée et précise que les fréquentations en déchèterie vont être analysées.

M. Baratto indique qu'à la date de mise en place effective du contrôle d'accès (01/01/2024), tous les foyers ne seront pas dotés et propose une période de souplesse de 3 mois.

Question : Est-ce possible de réduire cette période de 3 mois à 1 mois ?

→ M. Diou propose de réduire cette période au 29/02/2023.

- Présentation du principe du contrôle d'accès

M. Baratto indique que le principe de badgeage sera effectif dans les 3 déchèteries, seule différence à Aboncourt où un agent scannera le badge à l'entrée des usagers.

Question : Serait-il possible de former/informer les secrétaires de Mairie

→ Un guide à destination des secrétaires de Mairie et nouveaux habitants est en cours de création

Question : Pendant la période de souplesse, la barrière sera-t-elle ouverte ou fermée ?

→ La barrière sera fermée et chaque passage sera comptabilisé.

Question : Pour les usagers n'ayant pas de badge, est-ce possible de leur fournir un formulaire à remplir pour cette semaine

→ Nous pourrions imprimer le questionnaire que nous envoyons par mail aux nouveaux habitants à compléter avec les informations dont nous avons besoin

Question : Est-ce que le badge peut être désactivé ?

→ La carte est liée à l'adresse de production des déchets ; Mme Fousse précise le fonctionnement du logiciel et que celui-ci propose d'arrêter l'utilisation du badge dès lors que nous avons une information de déménagement d'un usager.

- Convention CCB3F – déchèterie d'Aboncourt

La CCB3F a émis la demande d'accéder à la déchèterie d'Aboncourt pendant les travaux de modernisation de leur déchèterie qui dureront au moins 7 mois.

Une convention tripartite sera établie

La CCB3F va doter la déchèterie de Aboncourt d'un lecteur de badges lié à leur collectivité afin de contrôler l'accès de leurs usagers.

Cette opération ne nécessitera pas de dépenses de la CCAM et n'apportera pas de recettes.

- Tonnages et fréquentions des déchèteries

M. Baratto présente les évolutions des 7 flux les plus importants et représentatifs en déchèterie

Une augmentation des tonnages de déchets enfouis a été constatée, ce qui peut être due à plusieurs facteurs :

- Evolution de la population
- Passage à la tarification incitative
- Dépôt des usagers hors territoire

Et induit une réflexion sur la limitation du nombre de passages en déchèteries ainsi que sur la limitation du nombre de véhicules simultanément présents en déchèterie.

- Marché de collecte et de traitement :

Les marchés de collecte et de traitement pour 2024 ont été attribués et modifiés par rapports aux marchés précédents. Il n'y aura plus un lot de transport et un lot de traitement mais un lot transport et traitement pour chaque flux (tout-venant, déchets verts, bois, gravats, métaux, cartons, déchets dangereux)

Dès 2024, des bennes bleues et des bennes rouges seront présentes dans les déchèteries de Guénange et Kœnigsmacker.

- Schéma directeur des déchèteries

M. Diou introduit cette partie et précise qu'une nouvelle solution sera étudiée si la déchèterie de Aboncourt devait fermer dans le secteur Kédange-sur-Canner/Hombourg-Budange.

M. Diou précise qu'il y a un manque de déchèterie au milieu du territoire par rapport au nombre d'habitants.

Question : Après la fermeture d'Aboncourt, la déchèterie pourra-t-elle continuer à être exploitée ?

→[Cette question sera étudiée](#)

M. Diou précise que la situation est compliquée avec la Région par rapport à Aboncourt. La demande d'autorisation d'extension des tonnages jusqu'à fin 2024 est en cours.

Le SRADDET indique qu'il reste des capacités en Alsace et Champagne et que les déchets doivent y être envoyés.

M. Leroy a accepté de recevoir les élus pour des négociations et demande d'appui politique.

Il a été précisé que la CCAM n'a pas participé au SRADDET précédemment.

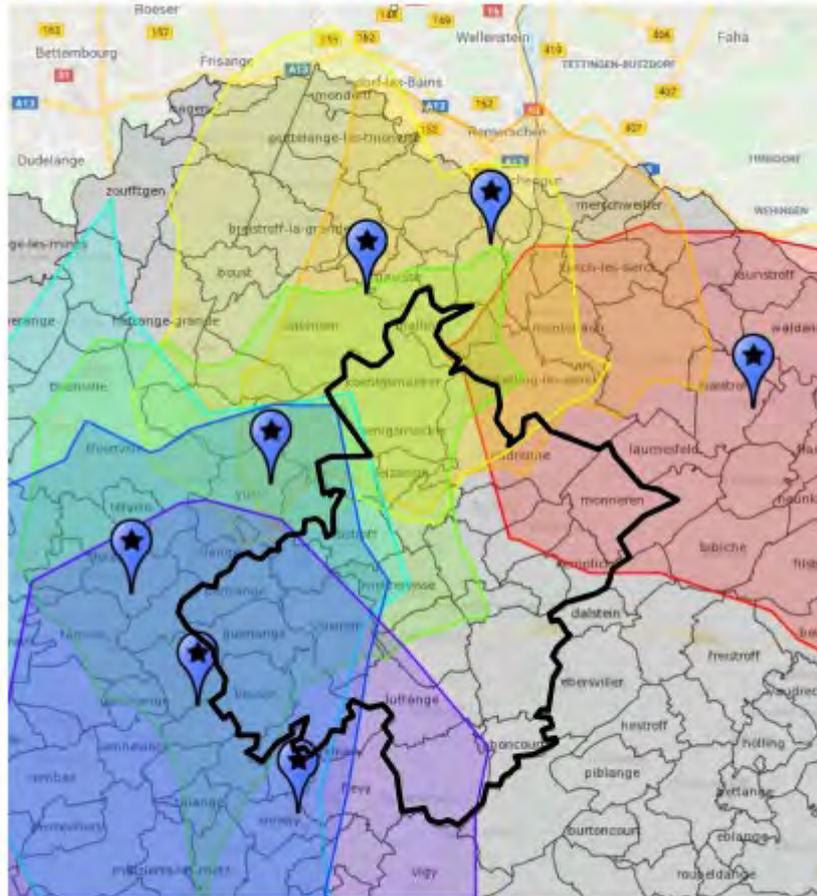
M. Diou indique que si Aboncourt devait fermer, cela aurait des impacts sur les budgets à venir avec modification du taux de TEOMi.

La période de préparation budgétaire est en cours. Le tarif de part variable sera calculé avant de calculer le taux de part fixe.

Question : Est-ce possible de faire apparaître sur la carte (dernière page du PPT) les déchèteries des collectivités voisines ?

→ Carte provenant de l'étude d'optimisation des déchèteries de 2018 par le BE ANETAME Ingénierie

La carte suivante présente les isochrones des 15 minutes pour les déchèteries limitrophes qui seraient susceptibles de desservir certaines communes de la CC de l'Arc Mosellan :



- Halstroff
- Rettel
- Cattenom
- Yutz
- Florange
- Richemont
- Ennery

- Points divers

Question : des réunions publiques sur la tarification incitative étaient prévues ; qu'en est-il ?

→ Ces réunions ont été transformées en tournée du territoire, abordant le sujet de la tarification incitative.

Question : Qu'est-il prévu pour l'accompagnement au compostage collectif ? L'agent communal doit ajouter les déchets secs ; une animation autour de ces composteurs est-elle possible ?

→ M. Diou indique que plusieurs communes sont dotées de site de compostage partagés. L'animation était gérée précédemment par Clotilde Wey ; Thomas Lamotte la remplace depuis quelques mois. Il faudra voir comment cela peut s'articuler à l'avenir.

Question : Peut-on mettre des composteurs en déchèterie ?

→ Les volumes seraient trop importants ;

Question : Le circuit de collecte commence le lundi à 4h. Est-ce possible de débiter vers 8h30

→La question sera posée à notre prestataire et voir ce qu'il est possible de faire en fonction de leurs contraintes de planning.

Question : Est-ce possible d'obtenir les tonnages verre et papier par communes ?

→Les tournées de collecte comprennent plusieurs communes ; il n'est pas possible à l'heure actuelle d'obtenir ces données.

M. Diou remercie les services et les élus présents.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES de l'Arc Mosellan

Commission déchets
09/11/2023



SOMMAIRE :

Tarification incitative

1. Bilan du tonnage des ordures ménagères et des recyclables
2. Bilan mise à jour de la Redevance Spéciale
3. Le Quartier République à Guénange

Modalités de collecte

4. Nouvelle dotation de sacs de tri
5. Livraison des sacs de tri
6. Calendrier de collecte des jours fériés 2024

Composteurs

7. Bilan des journées de vente des composteurs

Déchèteries

8. Travaux d'aménagement des déchèteries
9. Avancement du contrôle d'accès
10. Convention avec la CCB3F pour l'accès à Aboncourt
11. Divers - exploitation des déchèteries.
12. Schéma directeur des déchèteries



La Tarification Incitative



1. Evolution des tonnages OM

OM	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
2021	662	650	738	723	679	771	729	729	722	647	674	689	6403
2022	657	588	725	642	732	680	519	642	592	582	604	578	5776
2023	530	449	520	493	529	532	468	509	477				4507

Evolution des tonnages des ordures ménagères



TEOM : 165 kg/hab/an

1^{er} résultats TEOMi : 129 kg/hab/an

- **28%** d'ordures ménagères collectés depuis le 1^{er} janvier 2023



1. Evolution des tonnages CS

CS	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
2021	135	110	118	112	114	121	124	107	113	118	110	139	1054
2022	126	123	114	114	122	119	126	121	121	125	125	142	1085
2023	183	141	156	139	150	147	136	137	131				1320

Evolution tonnages des recyclables



TEOM : 31 kg/hab/an

1^{er} résultats TEOMi : 38 kg/hab/an

+ 18% d'emballages recyclables collectés depuis le 1^{er} janvier 2023
Mais augmentation du taux d'erreur de tri (2022 : 17% / 2023 : 19,86%)



2. La mise à jour de la Redevance Spéciale

- Relance effectuée aux différentes communes avant facturation.
- Mise à jour des contrats de redevance spéciale pour la mise en place de bacs d'ordures ménagères et de recyclables.
- Communication du tarif de redevance spéciale identique à l'année dernière.
(tarifs inchangés)
- Mise à disposition de bacs à ordures ménagères et de recyclables aux communes non dotées.

Facturation courant novembre 2023



3. Le Quartier République - Guénange

Aujourd'hui les 17 conteneurs enterrés pour les OM du Quartier République ne sont pas équipés du contrôle d'accès pouvant comptabiliser le nombre d'ouvertures du PAV.

Ces conteneurs sont cependant compatibles avec un système de lecture de badge.

Problème : Cela entraîne des dépôts de personnes extérieurs au Quartier République.

De ce fait, les tonnages des PAVe n'ont pas diminué depuis le 1^{er} janvier et cela malgré la mise en œuvre de la Tarification Incitative.

→ **Etude en cours** : Mettre en place seulement le contrôle d'accès (sans comptabiliser le nombre d'ouvertures dans un 1^{er} temps) grâce aux cartes de déchèteries.

Plutôt pour fin 2024 ou début 2025.

Solutions : réflexions en cours sur des moyens de sensibilisations et communications



Les modalités de collecte



4. La dotation en sacs de tri

- Depuis le **1^{er} janvier 2021**, la mise en place des **Extension des Consignes de Tri (ECT)**
- Depuis le **1^{er} janvier 2023**, le début des comptabilisations des bacs à ordures ménagères dans le cadre de la mise en œuvre de la **Tarifification Incitative**

Ces deux projets ont permis l'augmentation des tonnages des recyclables collectés de 27% (depuis 1^{er} janvier 2023)



4. Nouvelle dotation proposée

DOTATION ACTUELLE

1 Personne	1 rouleau
2 à 3 personnes	2 rouleaux
4 personnes et +	3 rouleaux

NOUVELLE DOTATION

1 Personne	1 rouleau
2 à 3 personnes	3 rouleaux
4 personnes et +	4 rouleaux

1 Palette = 48 Cartons
1 Carton = 10 Rouleaux
1 Rouleau = 30 Sacs
1 sac = 50 litres

Recommandations :

Les palettes ne peuvent être empilées !

Bac de tri à couvercles jaunes
(collectifs + professionnels)

=

Emballages déposés en VRAC

+ 27 %

5. Nouvelle dotation en sacs de tri

Commune	Ancienne dotation	Nouvelle dotation
ABONCOURT	21	27
BERTRANGE	240	306
BETTELAINVILLE	30	38
BOUSSE	280	358
BUDING	51	65
BUDLING	18	23
DISTROFF	150	192
ELZANGE	63	80
GUENANGE	510	651
HOMBOURG-BUDANGE	48	61
INGLANGE	39	50
KEDANGE SUR CANNER	96	123
KEMPLICH	15	19
KLANG	21	27
KOENIGSMACKER	213	272
LUTTANGE	60	77
MALLING	51	65
METZERESCHE	81	103
METZERVISSE	195	249
MONNEREN	36	46
LOUDRENNE	66	84
RURANGE LES THIONVILLE	195	249
STUCKANGE	93	119
VALMESTROFF	27	34
VECKRING	57	73
VOLSTROFF	180	230
Palettes	59	75

5. Livraison des sacs de tri

PROPOSITION :

* Pour les communes avec + 100 cartons : Livrer annuellement par PTL (fournisseur) la dotation en sacs de tri pour les plus grandes Communes.

→ Livraison début janvier 2024 en 11 points : 1 702 €HT

- Pour les communes avec - 100 cartons : Possibilité de retrait annuellement début janvier 2024.

Recommandations :

Les palettes ne peuvent être empilées !

Bac de tri à couvercles jaunes
(collectifs + professionnels) =
Emballages déposés en VRAC



6. Calendrier de collecte des jours fériés 2023

LE CALENDRIER AUJOURD'HUI :

Les jours fériés qui tombent un **LUNDI** ou **MARDI**

→ **ANTICIPATION** de la collecte au samedi précédent

Les jours fériés qui tombent un **MECREDI**, **JEUDI** ou **VENDREDI**

→ **REPORT** de la collecte au samedi suivant



6. Calendrier de collecte des jours fériés 2024

EVENEMENT	DATE	JOUR
Jour de l'an	01/01/2024	Lundi
Vendredi Saint	29/03/2024	Vendredi
Pâques	01/04/2024	Lundi
Fête du travail	01/05/2024	Mercredi
Fête du 8 mai	08/05/2024	Mercredi
Ascension	09/05/2024	Jeudi
Pentecôte	20/05/2024	Lundi
Fête Nationale	14/07/2024	Dimanche
Assomption	15/08/2024	Jeudi
Toussaint	01/11/2024	Vendredi
Armistice 1918	11/11/2024	Lundi
Noël	25/12/2024	Mercredi
Saint Etienne	26/12/2024	Jeudi

Jour férié obligatoire
2nd jour férié travaillé – Collecte assurée



Si on poursuit cette méthode en 2024

Evénement	Date fériée	Jour férié	Date reportée	Jour reporté
Noël 2023	25/12/2023	Lundi	23/12/2023	Samedi
Saint Etienne 2023	26/12/2023	Mardi	30/12/2023	Samedi
Jour de l'an	01/01/2024	Lundi	30/12/2023	Mardi

→ Conflit de dates entre anticipation et report

Constatation que les anticipations aux samedis précédents ne sont pas comprises des usagers : **peu de bacs et sacs recyclables sont présentés à la collecte**



Proposition : Collecte en J +1

- Ne plus faire d'anticipation de collecte au samedi précédent
- SUEZ travaille le 2nd jour férié (jeudi 9 mai + jeudi 26 décembre)
- La collecte en porte-à-porte est reportée d'une journée à partir du jour férié

Événement	Date fériée	Jour férié	Date reportée	Jour reporté
Jour de l'an	01/01/2024	Lundi	02/01/2024	Mardi
	02/01/2024	Mardi	03/01/2024	Mercredi
	03/01/2024	Mercredi	04/01/2024	Jeudi
	04/01/2024	Jeudi	05/01/2024	Vendredi
	05/01/2024	Vendredi	06/01/2024	Samedi

Fête du 8 mai	08/05/2024	Mercredi	09/05/2024	Jeudi
ISDND	10/05/2024	Vendredi		
	09/05/2024	Jeudi	10/05/2024	Vendredi
	10/05/2024	Vendredi	11/05/2024	Samedi



De nombreuses collectivités voisines fonctionnent en collecte J + 1 :

- CCB3F : Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières
- CCHPB : Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois
- Communauté de Communes de Rives de Moselle
- Communauté de Communes du Saulnois
-

➔ Plus facile à mettre en œuvre mais nécessite une grosse communication

➔ Impression des calendriers 2024



Les composteurs



7. Bilan des journées de ventes des composteurs

Mercredi 20 septembre 2023

52 composteurs 400 litres

66 composteurs 600 litres

129 bioseaux

Mercredi 18 octobre 2023

51 composteurs 400 litres

70 composteurs 600 litres

100 bioseaux

Mercredi 29 novembre 2023 (prochaine journée de ventes de composteurs)



Les déchèteries



8. Travaux d'aménagement des déchèteries

- Réalisation Juillet/Aout
- Pas de doléances particulières ni de dépôts sauvages quant à la fermeture de la déchèterie à Guénange durant 3 jours.

Guénange



Fouilles pour le câblage des équipements de contrôle d'accès



Réalisation de la voie d'accès

Koenigsmacker



Dalle pour déplacement des bennes pneu et emballages vides souillés



Agrandissement de la zone PAV

9. Contrôle d'accès

Organisation des dotations

- Dotations uniquement aux usagers résidant sur le territoire, redevable de la TEOMi
- Distribution des badges par publipostage à partir du 5/12 sur la base des données d'enquête TI
 - Communication préalable aux usagers sur l'attention à porter dans les documents reçus dans la boîte à lettre
- Usagers non renseignés dans notre base de données
 - Quartier République à Guénange: faisabilité de doter les badges par n° d'appartement pour chaque immeuble = en cours de discussion avec BATIGERE
 - Distribution des courriers en boîte à lettre avec le bailleur
 - Autres usagers : contacte la CCAM pour dotation sous présentation d'un justificatif de domicile
- A l'ouverture du contrôle d'accès, un certain nombre d'usagers ne seront pas dotés.
 - Période de souplesse jusqu'au 31 mars quant aux accès en déchèterie sans carte
- Emménagement/Déménagement au fil du temps.
 - Usager se fait connaître auprès de la CCAM pour restitution/dotation de la carte
- Renouvellement d'un badge en cas de perte ou de détérioration → 5€
- A terme, tout usager non doté de badge sera considéré comme non autorisé à accéder aux déchèteries
 - Perspectives de réduction des coûts de collecte et traitement des déchets au deuxième trimestre 2024



9. Contrôle d'accès

Principe d'accès

- Guénange et Koenigsmacker
 - Présentation du badge à la borne automatisée
 - ouverture de la barrière si le nombre de véhicules autorisés dans la déchèterie le permet.
 - Si le quota de véhicule est atteint, l'utilisateur sera invité à patienter. La sortie d'un véhicule activera la barrière d'entrée
- Aboncourt → présentation à l'agent d'accueil, comme à l'accoutumé, qui scannera le badge à l'aide d'un terminal portatif
- Durant la période de souplesse, les usagers sans badges seront acceptés mais invité à prendre contact avec le service déchets pour dotation
- Après la période de souplesse, la barrière ne s'ouvrira plus et l'utilisateur sera redirigé vers la sortie existante
- Si l'utilisateur possède son badge mais que l'accès lui est refusé, le motif du refus s'affichera sur la borne



Tradim



10. Convention CCB3F - Déchèteries Aboncourt

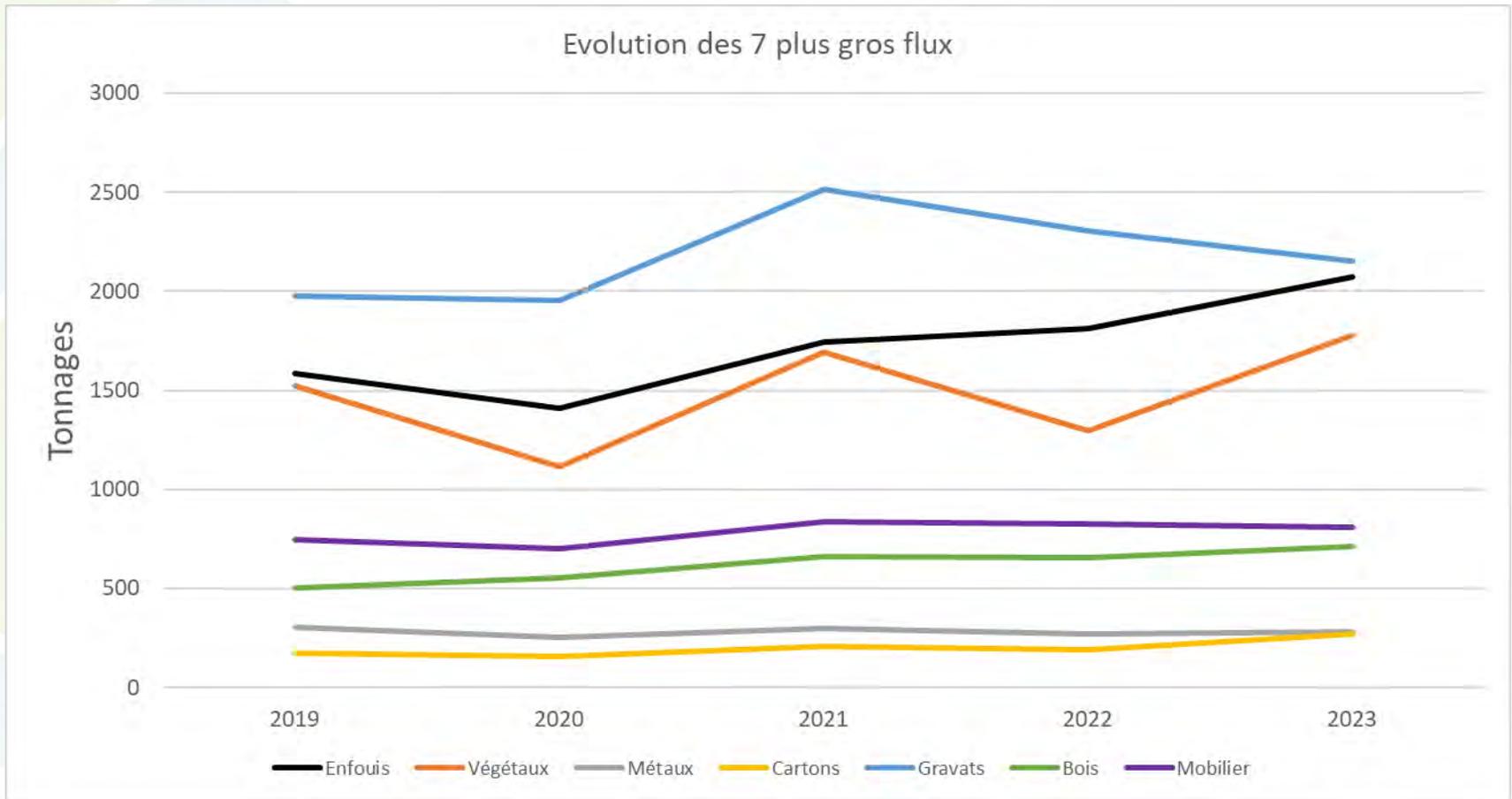
- Travaux d'extension et de mise aux normes de la déchèterie à Bouzonville
 - ➔ Début 2024
 - ➔ Fermeture du site au minimum durant 7 mois
 - ➔ Redirection des usagers vers les collectivités voisines
- Demande de la CCB3F à accéder à la déchèterie à Aboncourt pour certaines de ses communes
 - ➔ Hestroff, Ebersviller, Vaudreching, Dalstein, Anzeling, Freistroff ≈ 3800 habitants
- Augmentation ≈ 50% des fréquentations et tonnages pour Aboncourt
- Etablissement d'une convention tripartite définissant les obligations de chacun
- GPE facturera en direct à la CCB3F les couts occasionnés à prix coutant (transport/traitement/personnel)

Opération blanche pour la CCAM



11. Exploitation des déchèteries

Tonnages et fréquentations



Variabilité des tonnages selon les années, mais globalement une tendance à hausse +/- prononcée pour tous les flux

11. Exploitation des déchèteries

Tonnages et fréquentations

	2019	2020	2021	2022	2023 perspective fin d'année
Frequentation decheterie	128 536	100 775	131 107	124 831	138 302
%/Année precedente		-22%	30%	-5%	11%
Tonnages	8042	7560	9292	8766	10246
%/Année precedente		-6%	23%	-6%	17%
T apportés / 1000 passages	62,6	75,0	70,9	70,2	74,1
%/Année precedente		20%	-6%	-1%	5%

L'augmentation des tonnages n'est pas proportionnelle à l'augmentation des fréquentations

→ Les usagers viennent plus souvent et déposent plus également

→ Conséquence de la TI, des usagers hors territoire et des professionnels

- Justification du contrôle d'accès
- Le contrôle d'accès provoquera une baisse certaine, mais suffisante pour désencombrer les déchèteries?

→ Etude en cours sur sur une limitation de passage pour maitriser le nombre de passage



11. Exploitation des déchèteries

Marché de collecte et de traitement

- Passation des marchés sous forme de lot collecte + traitement pour chacun des flux
- Attribution

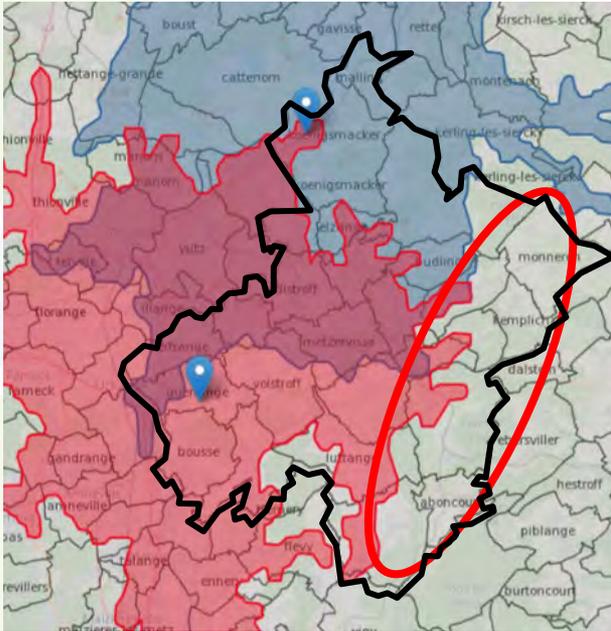
Numéro de lot	Intitulé	Prestataire
1	Tout-venant	CITRAVAL
2	Déchets verts	ONYX EST
3	Bois	CITRAVAL
4	Métaux	ONYX EST
5	Cartons	ONYX EST
6	Gravats	CITRAVAL
7	DDM	CEIILOR

2 prestataires de collecte différents en bas de quai

- Perspectives des couts de collecte à tonnages équivalent 2023 → +10% hors impact contrôle d'accès.

12. Schéma directeur des déchèteries

Mise à jour de l'étude de 2018



Isochrone des communes desservies en moins de 15 minutes sans Aboncourt
(Préconisation ADEME)

➔ Les communes de l'Est du territoire sont dépourvues d'équipement avec des temps à parcourir de l'ordre de 20 minutes

Etude d'un scénario à 3 déchèteries :

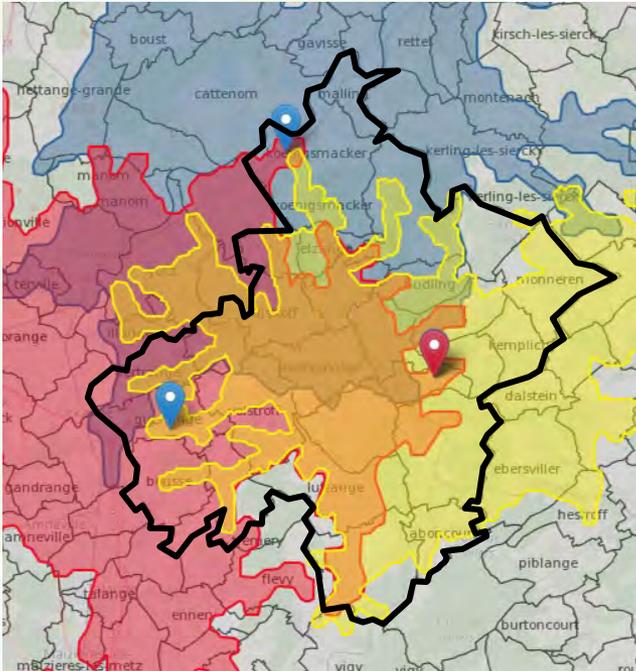
- ➔ Agrandissement + mises aux normes Koenigsmacker
- ➔ Remplacement Guénange
- ➔ Nouveau site secteur Est

Site étudié : secteur Kedange / Hombourg Budange

12. Schéma directeur des déchèteries

Mise à jour de l'étude

Isochrone des communes desservies en moins de 15 minutes avec déchèterie secteur Est



Répartition de la population par déchèteries

	« Kédange »	Guénange	Koenigsacker
Déchèterie la + proche	14 542	15 996	4 649
% de la population	41,3%	45,5%	13,2%

- Déchèterie secteur Est = Bonne répartition des fréquentations
 - ➔ Toutes les communes desservies en - de 15min. 25 communes desservies en - de 10min
 - ➔ Permettrai de « soulager » Guénange par la redirection des usagers de Metzervisse / Distroff/ Volstroff
 - ➔ Dimensionnement quasi équivalent entre les deux équipements nouveaux

➔ Ordonner le bureau d'étude ANETAME sur la construction d'une nouvelle déchèterie en secteur Est